ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Hébergement des personnes en situation de handicap âgées

Question écrite n° 42569

Texte de la question

Mme Élodie Jacquier-Laforge interroge M. le ministre des solidarités et de la santé sur les solutions d'accompagnement des personnes en situation de handicap et vieillissantes. En effet, malgré les investissements réalisés ces dernières années pour simplifier et améliorer la prise en charge des personnes en situation de handicap, leurs parcours de vie demeurent compliqués, avec de nombreux ruptures et fractionnements, notamment en fonction de l'âge. La problématique de l'hébergement est souvent soulevée, y compris à partir du moment du départ anticipé à la retraite, à 62 ans. Bien que des solutions d'hébergement dédiées aux personnes handicapées âgées existent, comme les foyers d'accueil médicalisés ou les maisons d'accueil rurales, celles-ci semblent insuffisantes. Il est nécessaire d'aller plus loin, en menant une réflexion approfondie sur la création de structures adaptées au vieillissement des personnes en situation de handicap. Dès lors, elle lui demande ce que le Gouvernement compte mettre en œuvre pour répondre aux inquiétudes des familles sur ce sujet.

Données clés

Auteur : Mme Élodie Jacquier-Laforge
Circonscription : Isère (9e circonscription) - Mouvement Démocrate (MoDem) et Démocrates apparentés
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 42569
Rubrique : Personnes handicapées
Ministère interrogé : Solidarités et santé
Ministère attributaire : Santé et prévention

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 16 novembre 2021, page 8256
Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)